

Séance ordinaire du 6 juillet 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi six juillet deux mille vingt à seize heures trente-deux, par visioconférence et au 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité David Chabot, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2020-07-18

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 6 juillet 2020.

CE-2020-07-19

Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2020

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 20 juin 2020.

CE-2020-07-20

Approbation du Règlement numéro 159 autorisant un emprunt à long terme de 2 500 000 \$ pour le financement de différents projets de mise à niveau des systèmes de billettique de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2020-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver le Règlement numéro 159 autorisant un emprunt à long terme de 2 500 000 \$ pour le financement de différents projets de mise à niveau des systèmes de billettique de la Société de transport de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-2020-009.

CE-2020-07-21

Désignation de personnes à titre d'inspectrices et d'inspecteurs pour l'application des règlements numéros 134 et 135 de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2020-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner les personnes à titre d'inspectrices et d'inspecteurs pour le compte de la Société de transport de Lévis, dont le nom figure à la résolution numéro 2020-087 de cette société, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INF-2020-010.

CE-2020-07-22

Entente de règlement et quittance à intervenir avec monsieur Charles Dostie Pelletier et monsieur Ariel Dostie Pelletier et financement afférent dans le cadre de l'expropriation des lots 2 434 515 et 2 434 516 du cadastre du Québec

[Document d'aide à la décision DEV-2020-082](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser l'entente de règlement et quittance à intervenir avec monsieur Charles Dostie Pelletier et monsieur Ariel Dostie Pelletier, et de financer le paiement de l'indemnité de 2 940 \$ prévue dans le cadre de l'expropriation des lots 2 434 515 et 2 434 516 du cadastre du Québec, et ce, à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2020-07-23

Avenant numéro 2 à l'offre d'achat d'un terrain à intervenir avec La traverse un, S.E.C. concernant les lots 2 434 867 et 2 434 868 du cadastre du Québec (rue Saint Laurent, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2020-075](#)

Il est résolu recommander au conseil de la Ville d'accepter l'avenant numéro 2 à l'offre d'achat d'un terrain à intervenir avec La traverse un, S.E.C. concernant les lots 2 434 867 et 2 434 868 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2020-075, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-07-24

Règlement modifiant le Règlement RV-2020-20-05 fixant pour l'année 2020 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins

[Document d'aide à la décision DEV-2020-083](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2020-20-05 fixant pour l'année 2020 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2020-083. Ce règlement a pour objet de modifier l'article 2 de ce règlement afin de décréter l'acquisition des lots 6 269 607 et 6 258 502 du cadastre du Québec, à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche.

CE-2020-07-25

Vente des lots 2 847 327 et 3 416 743 du cadastre du Québec et d'une partie du lot 2 847 308 de ce cadastre (rue Albert-Rousseau, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), confirmation relative à l'utilisation de parties et de lots et affectation du fruit de la vente

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-032-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter la promesse bilatérale de vente et d'achat des lots 2 847 327 et 3 416 743 du cadastre du Québec et d'une partie du lot 2 847 308 de ce cadastre et d'établissement de servitudes d'aqueduc, d'égouts et de lampadaire, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-032-R-1, d'autoriser le directeur de l'Approvisionnement à signer cette promesse, de décréter que ce lot et ces parties des lots ne sont plus affectés à l'utilité publique, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et d'affecter le produit net de la vente de ces terrains à la réserve pour fins de développement du territoire.

Il est également résolu :

- de céder, à titre gratuit, une servitude réelle et perpétuelle de passage sur une partie du lot 3 416 743 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 237,6 mètres carrés, en faveur du lot 3 415 923 de ce cadastre, aux conditions énoncées en annexe à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- de céder, à titre gratuit, une servitude réelle et perpétuelle d'utilité publique sur une partie du lot 3 416 743 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 46 mètres carrés, en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Hydro-Québec et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-07-26

Résolution d'un contrat de gré à gré pour la location ou l'achat d'un tracteur neuf diésel 4 X 4 à quatre roues directionnelles incluant divers équipements

[Document d'aide à la décision APP-2020-110](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de procéder à la résolution du contrat de gré à gré pour la location ou l'achat d'un tracteur neuf diésel 4 X 4 à quatre roues directionnelles incluant divers équipements (avis d'intention 2019-50-103), accordé à Bossé et frère inc. le 28 octobre 2019 par la résolution CV-2019-07-58, au montant de 423 000 \$, avant TPS et TVQ.

CE-2020-07-27

Modification de la résolution CE-2020-02-96 « Demande de financement à la Fédération canadienne des municipalités pour le projet de Valorisation des abrasifs usagés et demande de crédits additionnels » et de la résolution CV-2020-02-53 « Demande de financement à la Fédération canadienne des municipalités pour le projet de Valorisation des abrasifs usagés et demande de crédits additionnels »

[Document d'aide à la décision ENV-2020-016](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2020-02-96 « Demande de financement à la Fédération canadienne des municipalités pour le projet de Valorisation des abrasifs usagés et demande de crédits additionnels » par le remplacement du deuxième paragraphe du premier alinéa par les suivants :

- « à signer la lettre confirmant la contribution financière de la Ville au montant de 163 750 \$;
- à signer la lettre confirmant la contribution en nature de la Ville au montant de 100 600 \$; »

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2020-02-53 « Demande de financement à la Fédération canadienne des municipalités pour le projet de Valorisation des abrasifs usagés et demande de crédits additionnels » par le remplacement du deuxième paragraphe du premier alinéa par les suivants :

- « à signer la lettre confirmant la contribution financière de la Ville au montant de 163 750 \$;
- à signer la lettre confirmant la contribution en nature de la Ville au montant de 100 600 \$; ».

CE-2020-07-28

Aide financière à la Chambre de commerce de Lévis pour l'implantation d'un portail transactionnel territorial de vente en ligne

[Document d'aide à la décision DEV-2020-087](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 78 000 \$ à la Chambre de commerce de Lévis pour le projet d'implantation d'un portail transactionnel territorial de vente en ligne, conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2020-07-29

Aide financière au Journal de Lévis, coopérative de solidarité pour son projet de gestion du portail transactionnel territorial

[Document d'aide à la décision DEV-2020-088](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 22 000 \$ au Journal de Lévis, coopérative de solidarité pour son projet de gestion du portail transactionnel territorial ayant pour objectif de stimuler l'achat local, conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2020-07-30

Levée de la séance

La séance est levée à 17 h 05.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif